
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 03 JUL 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-00791 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints en Gestion du Patrimoine Culturel, session 2023.

Ce sont :

ADJOINTS EN GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	COMPAORE WENDPOUIRE FLORENCE	267493	B10221750	01/12/86
2°	OUEDRAOGO DAVID	273514	B11071877	20/12/88
3°	OUEDRAOGO HABIBOU	360977	B7949886	04/05/89
4°	BADOLO CASIMIR	329520	B14637296	01/01/86
5°	TIEMTORE SAAG-DEB WAOGA JUDITH	293065	B10912915	31/12/77

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou
Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etalon